

**FONDATION POUR LA CULTURE ET LES  
CIVILISATIONS DU VIN  
LA CITE DU VIN**

**Exposition temporaire**

***RENVERSANT, QUAND ART ET DESIGN S'EMPARENT  
DU VERRE***

14 mars au 30 juin 2019

**CAHIER DES CLAUSES**

TECHNIQUES PARTICULIERES - CCTP

**LOT 01 – AGENCEMENT**

## **CHAPITRE I. LOT 1 – AGENCEMENT**

**Nous rappelons que l'entreprise est tenue de prendre connaissance de la présentation générale commune à tous les lots faisant partie du présent CCTP.**

### **1. GENERALITES**

Cette section concerne les éléments nécessaires pour la réalisation de l'exposition : les éléments existants à utiliser et des éléments menuisés qui devront être construits pour l'exposition.

L'entreprise veillera également lors de son chiffrage à anticiper et à proposer des solutions qui pourraient réduire les coûts et les temps de pose/dépose des éléments construits.

- Les ensembles seront auto-stables et l'entreprise proposera tous types de fixation et/ou lestages (non visibles) qui garantissent cette stabilité.
- L'entreprise prévoira toutes sujétions -non visible- de passage et descentes d'alimentations électriques au travers de ces ensembles pour raccordement des équipements audiovisuels (matériel audio pour points d'écoute et écrans tactiles), des éclairages scénographiques, techniques et de sécurité. Une parfaite coordination sera nécessaire avec le prestataire du lot 3 électricité/éclairage et le pôle expositions de la Cité du Vin afin de prévoir les cheminements des câbles et l'emplacement des sorties de fils.
- L'entreprise prévoira un joint creux de 2cm en pieds des cimaises à construire ainsi que des vitrines murales
- L'ossature et les parements des éléments seront réalisés en mdf M1, épaisseur 19mm minimum.

Pour l'établissement de son projet d'exécution ainsi que pour ses notes de calcul, l'entreprise notifiée prendra en compte les données suivantes :

- Aucune fixation mécanique n'est possible au sol, et aux murs de l'ensemble des salles.
- Possibilité de lestage
- Contraintes au basculement des ouvrages : poussée de 150 kg exercée à une hauteur de 1m50, quelles que soient les œuvres accrochées sur ceux-ci.

L'entreprise devra maintenir l'ensemble des accès aux dispositifs de sécurité et de surveillance. Aussi, lorsque le doublage ou la cimaise passe devant un équipement, elle devra concevoir les accès et trappes permettant un accès aisé et discret aux installations à maintenir.

L'entreprise prévoira dans son prix la mise en place de trappes pour accès aux équipements de commande et d'alarme se situant derrière les ouvrages construits par le présent lot.

**Attention** L'entreprise devra préalablement effectuer un relevé des dimensions entre les poteaux et veiller à la bonne intégration des ensembles menuisés, des cabinets de projection, des cimaises, des vitrines murales et cerces suspendues dans l'espace d'exposition.

### **2. ANNEXES AU LOT 1**

- Fiche technique Cimaises mobiles FCCV
- Références d'écrans tactiles à intégrer aux cimaises et vitrines, casques et Raspberry
- Fiche technique des plaques TEXXA

### 3. DESCRIPTION DES OUVRAGES

#### ARTICLE 1 MENUISERIE

##### 1.1 CIMAISES AUTOSTABLES EN MDF A PEINDRE

Elles sont constituées de parements en médium épaisseur 19mm sur ossature bois. Les tranches de ces cimaises sont revêtues d'un parement médium de même type que les faces et assemblées à coupe d'onglet

##### **C01-H3.80m**

Cimaise simple face en biais formant un angle, composée de :

- Deux niches murales en MDF peint pour vitrines murales V7 et V8. Ces niches sont à distance variable du mur existant. Rainure basse et pareclose amovible en partie haute pour mise en place de vitrage extra-clair feuilleté fourni par la Fondation (3 volumes de dimensions 124.3 x 142.5 x 0,9 cm)  
Réserve haute et sur les côtés pour positionner les éclairages intérieurs  
Rebord de 20cm pour cartels sur face avant de la vitrine-niche  
Contiennent des soclets amovible en MDF peint décrits au point 1.5
- Une niche avec fond amovible pour accès et maintenance du matériel audiovisuel, inclus découpe d'une fenêtre au bords chanfreinés aux dimensions de l'écran 15 pouces type Elotouch 1593L hors lot –pour permettre sa consultation – dimensions indicatives données dans le carnet de plans, à confirmer ultérieurement.  
Éléments de support pour un écran vidéo et player en face interne  
Support pour deux casques installés en face externe.

##### ***Nota Bene :***

Prévoir coordination avec le lot 3 et l'équipe Audiovisuel de la Cité du Vin et percement et réservations nécessaires pour passage des câbles et installations.

Localisation : section 1

Nomenclature : C01, V7, V8

Dimensions hors tout : voir DPGF et plans

##### **C02 – H3.00m**

Cimaise double face auto-stable, le maintien de cette cimaise pourra se faire par reprise au mur existant.

Localisation : fin de l'exposition

Nomenclature : C02

Dimensions : voir DPGF et plans

##### 1.2 ESPACES DE PROJECTION

Cinq espaces de projection sont répartis dans l'exposition. Afin de ne pas perturber le circuit des visiteurs par l'émission de son, ces espaces sont traités phonétiquement.

Ces espaces de projection sont des volumes en bois accueillant les projections composées de :

- Structure en médium avec 3 faces verticales et un plafond.
- Habillage extérieur en contreplaqué vernis mat incolore,
- Habillage intérieur trois faces et plafond en tissu tendu 300gr (teinte à définir), ajout d'un panneau en médium peint en blanc au fond de l'espace pour créer un écran de projection
- Interposition de mélanine, ou équivalent, dans les vides structurels pour isolation phonique
- Prévoir tout élément nécessaire à l'installation du projecteur et des enceintes de manière à ce qu'ils ne soient pas visibles par le public Installation des plaques Texxa fournies par la Cité du Vin.

- La surface au sol de ces espace de projection est recouverte d'un textile de type moquette en lés de qualité Sydney DD classe 23/32 LC 3 des établissements Balsan ou équivalent. (teinte à définir dans la gamme du fabricant).
- Fourniture et intégration d'une boucle magnétique par espace de projection pour les personnes malentendantes

**Nota Bene 1 :**

Prévoir Coordination avec le lot 3 et l'équipe Audiovisuel de la Cité du Vin pour passage des câbles et l'installation des matériels.

**Nota Bene 2 :**

Le choix final de la couleur de la moquette se fera sur présentation, *in situ* d'échantillons grand format. Cette moquette est adhésivée sur double face avec une pose au préalable d'adhésif papier de riz. Utilisation de fixations garanties sans transfert de colle, sans détérioration, ni migration dans le sol existant.

Au droit des entrées, le prestataire posera des barres de seuil. Le choix se fera sur présentation d'échantillons.

La moquette sera protégée pendant toute la durée des travaux par un polyane. Ce dernier sera retiré en fin d'installation.

Localisation : répartis dans l'exposition

Nomenclature : EP1 à EP5

Dimensions d'un espace de projection : voir DPGF et plans

### 1.3 TABLES

Tables en bois clair contreplaqué vernis transparent mat, composées d'un plateau bas et d'un plateau haut de dimensions similaire et d'épaisseur 3cm. Le piètement entre ces deux plateaux est en bois clair contreplaqué, en retrait d'au minimum 10cm tournants par rapport au plateau. Le piètement est constitué de montants verticaux placés parallèlement selon le dessin à l'exception de T4 dont le piètement un caisson plein en bois clair contreplaqué.

#### **Table T1**

Table 1,6 x 1,6 x H0.90m avec mise à distance circulaire de rayon 1,80m et de 15cm de hauteur. Prévoir un décaissé dans le plateau de la table pour que le support de l'œuvre 38 qui fait 1,535x1,535m x ep.4cm arrive à fleur du plateau supérieur qui fait exceptionnellement 5cm d'épaisseur

Localisation : section 2 Symbolique

Nomenclature : T1

Dimensions : voir DPGF et plans

#### **Table T4**

Plateau supérieur en bois clair contreplaqué avec intégration d'un panneau en polycarbonate diffusant de 3.2x1.3m pour retroéclairage des œuvres posées sur ce plateau.

Piètement constitué par un caisson plein en bois clair contreplaqué. Prévoir caisson intérieur peint en blanc, de 20cm minimum de profondeur depuis le plateau sur toute la surface du polycarbonate, pour installation du matériel d'éclairage pour permettre le rétroéclairage du plateau haut.

Prévoir renfort nécessaire pour maintien de la surface en PVC, de telle sorte à ce que le renfort soit le plus discret possible et n'engendre pas d'ombres sur la surface, nous préconisons des tubes en plexiglas transparent ou équivalent.

Fixation de l'écran de projection décrit *au point 2.2* à l'arrière de la table sur le plateau haut.

**Nota Bene :**

Prévoir coordination avec le lot 3 ainsi que les percements et réservations nécessaires pour le passage des câbles et l'installation du matériel.

Localisation : Section 3 Détournements

Nomenclature : T4

Dimensions : voir DPGF et plans

#### 1.4 **PODIUMS DE MISE A DISTANCE EN BOIS**

A l'exception de Po1, les podiums de mise à distance sont en médium M1 à peindre. La hauteur totale est de 15 cm..

##### **Podium Po1**

Ensemble en bois clair contreplaqué vernis transparent mat comprenant :

- Un podium d'une hauteur totale de 15 cm avec un plateau de 5cm de haut et une base en retrait de 10 cm.
- Une cimaise assemblée de telle sorte à être en continuité avec le podium afin de former un L. Constituée d'un parement avant de 5cm d'épaisseur et d'un renfort placé en retrait de 15cm.
- Une base de dimensions L0,2xP0,2xH0,95

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : Po1

Dimensions : voir DPGF et plans

##### **Podium Po2**

Podium circulaire accueillant 4 œuvres et leur socles (hors lot), chaque ensemble (socle +œuvre) a une dimension hors tout maximum de 60cm de diamètre par 2m de haut. Prévoir plaque de répartition et renfort du podium pour support le poids de ces éléments.

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : Po2

Dimensions : voir DPGF et plans

##### **Podium Po3**

Podium circulaire

##### ***Nota Bene*** :

Prévoir coordination avec le lot 3 pour le percement et réservations nécessaires pour le passage des câbles

Localisation : Section 3 Détournement

Nomenclature : Po3

Dimensions : voir DPGF et plans

##### **Podium Po4**

Podium circulaire

Localisation : Section 3 Détournements

Nomenclature : Po4

Dimensions : voir DPGF et plans

##### **Podium Po6**

Podium circulaire

Localisation : Section 4 Images et Usages du vin

Nomenclature : Po6

Dimensions : voir DPGF et plans

## 1.5 SOCLETS SUPPORT DES ŒUVRES

Soclets de tailles variées en médium peint (couleur ditto base de la vitrine) pour ceux installés dans les vitrines (V3, V5, V7, V8, V9, V14, V17, V18) ou en bois clair contreplaqué pour ceux installés dans les vitrines tables (T2, T3 et T5)

### Particularités :

- **Dans V9** pour les deux soclets, prévoir percements dans le plateau haut du soclet pour laisser le passage de la lumière. La source LED fournie et installée par le lot éclairage sera placée à l'intérieur du socle.
- **Dans V18** Prévoir percement de deux trous dans le soclet pour l'installation de deux œuvres.
- **Dans T2** pour un des socles prévoir percements dans le plateau haut du soclet pour laisser le passage de la lumière. Pour le deuxième, plateau haut en plexiglas diffusant. Les sources LED fournies et installées par le lot éclairage seront placées à l'intérieur du socle. **Dans T5**, prévoir percements dans le plateau haut du soclet pour laisser le passage de la lumière. La source LED fournie et installée par le lot éclairage sera placée à l'intérieur du socle.

### **Nota Bene :**

Prévoir coordination avec le lot 3 pour le percement et réservations nécessaires pour le passage des câbles

Localisation : répartis dans l'exposition

Nomenclature : /

Dimensions : voir DPGF et plan de détail DSoc

## 1.6 PANNEAU

### SUPPORT SIGNALÉTIQUE TEXTE DE SECTION 2

Panneau en médium à peindre d'épaisseur 5cm avec renfort d'épaisseur 10cm en retrait de 15cm au dos. Ce panneau pourra être adossé au poteau le plus proche tout en étant bien placé à la verticale. S'il y a contact avec le poteau, ce dernier sera protégé.

Reprise à la cimaise existante à proximité par des tasseaux pour stabilisation du panneau, positionnés pour être le moins visible possible pour les visiteurs.

### **Nota Bene :**

Le panneau est placé devant la verrière, la cimaise qui occulte cette dernière remonte selon une courbe (voir élévation générale), cela est à prendre en compte pour déterminer la hauteur à laquelle placer les renforts.

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : SS1

Dimensions : voir DPGF et plans

## 1.7 SOL EN MEDIUM

Sols de forme circulaire en médium peint d'épaisseur 19mm + vernis haute résistance (grand trafic). Ces sols correspondent à l'emprise des cerces CR1 à CR4 décrites au point 2.1. La partie basse de la bâche suspendue aux cerces sera agrafée sur la tranche de ce sol..

Prévoir partie chanfreinée de largeur 12cm sur toute la longueur de l'ouverture des cerces pour création d'un seuil.

**S1 : Rayon 2.93m**

**S2 : Rayon 2.04m**

**S3 : Rayon 2.04m**

**S4 : Rayon 2.54m**

Localisation : répartis dans l'exposition

Nomenclature : S1 à S4

Dimensions : voir DPGF et plans

**Nota Bene :**

Les dimensions sont données à titre indicatif, elles devront être vérifiées par le titulaire du lot afin qu'elles s'intègrent parfaitement à l'existant sans désaffleurement.

Localisation : réparties dans toute l'exposition.

Quantité : 10

**1.8 MEUBLE MULTIMEDIA**

Meuble en MDF peint dont plateau supérieur est incliné de 30° par rapport à l'horizontale avec découpe d'une fenêtre aux bords chanfreinés aux dimensions de l'écran 20 pouces type Sharp hors lot - pour permettre sa consultation – dimensions indicatives données dans le carnet de plans, à confirmer ultérieurement.

Prévoir fente à l'arrière du meuble pour ventilation ainsi que trappe de maintenance à l'arrière, éléments de support pour installation de l'écran vidéo et player.

Support pour deux casques installés en face avant.

**Nota Bene :**

Prévoir coordination avec le lot 3 et l'équipe Audiovisuel de la Cité du Vin et percement et réservations nécessaires pour passage des câbles et installations du matériel audiovisuel.

Localisation : Ce meuble multimédia fonctionne avec la vitrine V18, leur positionnement est encore à définir.

Nomenclature : MM

Dimensions : voir DPGF et plans

**1.9 MANUTENTION DE CIMAISES ET MATERIEL EXISTANT A UTILISER**

La Cité du Vin possède, dans son parc de matériel et équipement des éléments qui seront utilisés pour l'exposition. Le prestataire du présent lot assure le déplacement de ces éléments depuis leur lieu de stockage (réserve des expositions au même étage et rez-de-chaussée pour les vitrages) jusqu'à leur position prévue dans l'exposition.

**CIMAISES**

Cinq cimaises modulaires MBA existantes sont utilisées dans l'exposition. (Cf. Fiche technique cimaises mobiles FCCV). Le prestataire assure la stabilité des ouvrages, le jointoiment et réglage des modules et leur mise en peinture. Ces modules étant constitués de panneaux de MDF 15mm escamotables sur une ossature en aluminium, le prestataire veillera aux parfaits jointoiment et alignement entre chaque module, mais aussi entre les modules et les mobiliers à construire (cimaises, vitrines, mise à distance...). L'ossature aluminium étant susceptible d'abimer le sol, il est demandé au prestataire de mettre des patins)

**Nota Bene :**

La vitrine plateau V1 est installée sur la cimaise CE3. Au vu de l'épaisseur des panneaux de MDF qui constituent les cimaises existantes, le prestataire du présent lot devra prévoir tout renforcement et lest nécessaire pour garantir l'accrochage de la vitrine V1.

Localisation : à l'entrée de l'exposition

Nomenclature : CE1 à CE5

Dimensions : voir DPGF et plans

**VITRAGES**

Trois verres de dimensions 1.24x 1.42 x 0,9 m seront placées dans les niches de la cimaise C01 (décrite au point 1.1) pour créer les vitrines V7 et V8.

Localisation : Dans C01, Section 1 Fonctionnelle

Nomenclature : V7 et V8

Dimensions : voir DPGF et plans

## **ARTICLE 2 METALLERIE**

### **2.1 CERCES**

Cylindre en tissu/bâche suspendu, avec ouverture variable toute hauteur, composé de :

- Cerce métallique courbe de diamètre et longueur variés de section 40x40mm avec bande en médium ou en PVC vissé en face externe de la cerce pour permettre l'agrafage de la bâche. Prévoir système de fixation pour suspendre cette cerce aux barres de suspensions existantes ou créées (voir plan de plafond PL3), nombre et réparation des points de suspension à définir pour une parfaite stabilité de la cerce.
- Bâche mesh type grille rachel 350gr/m<sup>2</sup> de chez Serge Ferrari (distribué par procédés Chénel, contact Julien Biou 06 27 60 71 07) ou équivalent, vierge ou imprimée sur une face pour la Cerce CR4. Cette bâche est agrafée sur la partie externe de la cerce en partie haute et sur la tranche du sol en médium en partie basse (décrit au point 1.7). La largeur de laize doit être supérieure à 3.80m afin de n'avoir aucun raccord à effectuer. La bâche ne devra présenter aucun pli et être parfaitement tendue.  
Le choix final se fera sur présentation d'un échantillon d'1m x 1m à prévoir dans le marché.

#### **CERCE CR1**

Diamètre 5,86, déroulé en ml 15,90  
Bâche Vierge

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : CR1

Dimensions : voir DPGF et plans

#### **CERCE CR2**

Diamètre 4,10m, déroulé en mL 10,20

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : CR2

Dimensions : voir DPGF et plans

#### **CERCE CR3**

Diamètre 4,10m, déroulé en mL 10,20

y compris plaque en médium peint circulaire D= 1,5m devant supporter 200/250kg (œuvres +support +marge) suspendue avec 4 points d'accroche minimum pour fixation de l'œuvre 47 dont le poids est de 104 kg hors support.

Prévoir barre de suspensions supplémentaires (décrites au point 2.4) pour suspension de cette cerce et du support de l'œuvre.

Localisation : Section 3 Détournements

Nomenclature : CR3

Dimensions : voir DPGF et plans

#### **CERCE CR4**

Diamètre 3,10m, déroulé en mL 12,70

Face interne de la bâche imprimée en couleur foncée

Inclus fourniture et pose de 12 câbles métalliques, mis en tension entre la cerce et le sol en médium ainsi que 20 crosses antivol pour tige acier (2 par cadre) pour fixation d'œuvres encadrées sur ces câbles.

Localisation : Section 4 Images et Usages du vin

Nomenclature : CR4

Dimensions : voir DPGF et plans



## 2.2 ECRAN E1

Cadre alu de section 30x30mm assemblé à des plats métalliques pour fixations par vis dans le plateau de T4. Les pattes et les vis sont placées sous le plateau supérieur par en dessous  
Toile de rétroprojection tendue sur ce cadre d'une surface de 8m2  
Prévoir système de masquage des agrafes

Localisation : répartis dans l'exposition

Nomenclature : E1 installé sur T4

Dimensions : voir DPGF, plans, détail DT4 et DE1

## 2.3 PODIUM Po5

Podium créé à partir d'un plat métallique cintré peint (RAL à définir), fixé sur plateau en médium circulaire pour mise à distance de l'arbre (hors lot), œuvre créée pour exposer le résultat du workshop de Matali Crasset placé au centre de ce cercle.  
Prévoir fourniture et mise en place de copeaux de bois pour remplissage de ce podium (cf mélange d'éléments naturels en référence à la biodynamie)

Localisation : Section 3 Détournements

Nomenclature : Po5

Dimensions : voir DPGF et plans

## 2.4 BARRES DE SUSPENSION

**Au-dessus de C3** : 2 Barres de suspension à fixer sur cimaise existante et à raccorder au réseau existant +1 barre perpendiculaire au réseau existant pour support de l'œuvre 47 (cf. Cerce CR3 au point 2.1)

**Proche de T4** : une barre de suspension à fixer sur cimaise existante et à raccorder au réseau existant afin de pouvoir fixer le vidéoprojecteur avec le meilleur positionnement.

### ***Nota Bene*** :

Ces informations sont données à titre d'information, le titulaire du lot devra s'assurer que les barres de suspension mises en place permettent une installation stable et sécurisée des éléments fixés dessus.

Localisation : au-dessus de C3, au-dessus de T4

Nomenclature : au-dessus de C3

Dimensions : voir DPGF et plan de plafond PL3

## 2.5 BARRIERE BA

Barrière métallique autostable installée entre poteau existant et CR4

Réalisée en tube métallique de section 40x40 peint (RAL à définir)

Sécurisation par vis dans la tranche du sol de CR4, possibilité de fixation par adhésif. Utilisation de fixations garanties sans transfert de colle, sans détérioration, ni migration dans le sol existant.

Localisation : proche de CR4

Nomenclature : Ba

Dimensions : voir DPGF et plans, détail DBa

## **ARTICLE 3 VITRINES**

Pour cette exposition plusieurs types de vitrines ont été créés afin de présenter la majorité des objets. Des vitrines murales, des vitrines cloche, une vitrine plateau, et des vitrines tables.

Toutes les vitrines doivent être parfaitement stables.

Une fois sur site, l'entreprise fera un montage à blanc des façades avant des vitrines murales ainsi que de tous les verres de l'ensemble des autres vitrines afin de s'assurer que l'ajustement soit parfait. Après cet essai les ouvrants seront déposés, protégés et rangés soigneusement à côté de chaque vitrine.

Toutes ces vitrines sont dimensionnées différemment selon les œuvres qu'elles contiennent : se référer aux plans, coupes, élévations et détails du carnet de plans.

## **CLOCHES**

L'ensemble des cloches seront réalisées en PMMA 8mm arêtes 45° collées en atelier. Les dimensions des panneaux sont à valider et à adapter selon les dimensions et portées.

## **ALIMENTATIONS ELECTRIQUE**

Des passages d'alimentation électrique sont à prévoir dans les piètements pour l'alimentation nécessaire à l'audiovisuel et au matériel d'éclairage intégré à certaines vitrines. Une parfaite coordination est attendue entre le prestataire du lot 1 et celui du lot 3 pour s'assurer de la cohérence des interventions prévues.

### **3.1 VITRINES CLOCHE**

Ces vitrines sont constituées de :

- Base rectangulaire auto-stable en MDF peint, avec contre-base et lestage pour assurer la parfaite stabilité sans fixations mécaniques au sol
- Surmontée d'une cloche 5 faces en plexiglas transparent, jonctions d'angle invisibles. Ces cloches sont pré-percées en partie basse et maintenues par deux vis dans le plateau MDF peint
- Particularités : la vitrines V17 a une cloche en verre

#### ***Nota Bene :***

Les vitrines V3, V4, V5, V9, V14, V17 contiennent un ou deux soclets (décrits au point 1.5)

#### **V2 ,V6, V13**

Localisation : divers

Nomenclature : V2, V6, V13

Dimensions : emprise au sol 50x50cm, hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m

#### **V9**

Vitrine avec éclairage intégré dans les soclets, prévoir panneau amovible en face arrière et tablette à l'intérieur du socle matériel d'éclairage.

#### ***Nota Bene :***

Prévoir coordination avec le lot 3 ainsi que les percements et réservations nécessaires pour le passage des câbles.

Localisation : Section 2 Symbolique

Nomenclature : V9

Dimensions : emprise au sol 60x45 cm, hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m + 2 soclets avec intégration de LED

#### **V3,**

Localisation : divers

Nomenclature : V3,

Dimensions : emprise au sol 60x60cm, hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m + un soclet

#### **V5, V12, V14**

Localisation : Section 3 Détournements

Nomenclature : V5, V12, V14

Dimensions : emprise au sol 70x70cm, hauteur de base 1.00m, hauteur de cloche 1.00m + soclet dans V14 et dans la V5

#### **V4,V15,V16**

Localisation : divers

Nomenclature : V4, V15, V16

Dimensions : emprise au sol 80x50cm,  
V4 hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m  
V15, V16 hauteur de base 1.00m, hauteur de cloche 1.00m

#### **V10, V11**

Localisation : Section 2 symbolique

Nomenclature : V10, V11

Dimensions : emprise au sol 110x55cm  
V10 hauteur de base 1.00m, hauteur de cloche 1.000m  
V11 hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m

#### **V17**

Cloche 5 faces en verre extra blanc, épaisseur minimale 55.2 collée aux UV, collée sur place à la colle UV avec un ouvrant en face arrière. Fermeture en partie haute par réglette en acier collée sur la tranche du verre. Insérée dans une rainure prévue dans la base.

Localisation : Section4 Images et Usages du vin

Nomenclature : V17

Dimensions : emprise au sol 120x120cm hauteur de base 0,15, hauteur de cloche 1.85m + un soclet

#### **V18**

Localisation : fonctionne avec meuble multimédia MM décrit au point 1.8 dont le positionnement est à définir)

Nomenclature : V18

Dimensions : emprise au sol 90x60cm, hauteur de base 1.10m, hauteur de cloche 0.90m + un soclet

### **3.2 VITRINE PLATEAU**

Constituée d'un plateau rectangulaire en MDF peint, inclus système de fixation dans la cimaise existante CE3. Prévoir tout renfort et lest nécessaire à la fixation et à la stabilité de cette vitrine. Surmontée d'une cloche 5 faces en plexiglas transparent, jonctions d'angle invisibles. Ces cloches sont pré-percées en partie basse et maintenues par deux vis dans le plateau MDF peint

Localisation : début de l'exposition

Nomenclature : V1

Dimensions : voir DPGF et plans

### **3.3 VITRINES TABLES**

Les vitrines tables reprennent les caractéristiques communes des tables décrites au *point 1.3*. La partie table mesure 90 cm de haut à l'exception de la T3 qui mesure 100cm de haut. Plateau haut renforcé avec rainure pour positionner la cloche en plexiglas 5 faces. Piètement constitué de 4 montants verticaux minimum (détail selon dessin), finition dito plateau.

#### **Table T2**

Inclus 2 soclets avec intégration d'éclairage LED décrits au point 1.5  
Prévoir rainure dans le piètement pour passage des câbles et caisson avec trappe de maintenance au centre de la table, sous le plateau bas pour installation des transformateurs.  
Cloche L2x P0,65x H1,1m

**Nota Bene :**

Prévoir coordination avec le lot 3 et percement et réservations nécessaires pour passage des câbles.

Localisation : Section 2 symbolique

Nomenclature : T2

Dimensions : voir DPGF et plans

**Table T3**

Inclus 1 soclet en bois contreplaqué vernis décrit au point 1.5  
Cloche L1,68x P0,65x H1,00m

Localisation : Section 2 symbolique

Nomenclature : T3

Dimensions : voir DPGF et plans

**Table T5**

Inclus 1 soclet en bois contreplaqué vernis décrit au point 1.5  
Cloche L2,20x P0,70x H1,10m

**Nota bene :**

Cette vitrine sera positionnée en fin de montage par l'équipe des installateurs Œuvres d'art afin de ne pas gêner l'accès au couloir technique

Localisation : Section 4 Images et Usages du vin

Nomenclature : T5

Dimensions : voir DPGF et plans

**Table T6**

Cloche L1,45x P1,10x H0,50m

Inclus capot en bois clair contreplaqué vernis pour masquage et intégration sur la table de l'écran vidéo 15 pouces type Elotouch 1593L hors lot

Prévoir rainure dans le piètement pour passage des câbles.

**Nota Bene :**

Prévoir coordination avec le lot 3 et l'équipe Audiovisuel de la Cité du Vin, et percement et réservations nécessaires pour passage des câbles et l'installation des matériels.

Localisation : Section 4 Images et Usages du Vin

Nomenclature : T6

Dimensions : voir DPGF et plans

## **ARTICLE 4 OPTION SOLS**

L'entreprise titulaire du lot fournit et pose un sol souple en PVC (teinte à définir ultérieurement) sur la totalité du sol de l'espace d'exposition.

Cette prestation comprendra notamment :

- la mise en œuvre de double face spécifique pour le lino notamment au niveau des joints entre les laizes;
- la fourniture et la pose de lino en suivant le calepinage validé par la maîtrise d'œuvre, y compris l'ensemble des découpes et détourages soignés en périphérie des existants et des constructions.
- au fur et à mesure de l'avancement, la fourniture et la pose sur toute la surface, d'un polyane épais de protection;

**Nota Bene 1 :**

Le lino sera maintenu au sol par adhésif double-face, un test devra être réalisé sur site avant commande du produit pour valider le pouvoir d'accroche et **la facilité de dépose sans traces consécutives**. Garantie sans transfert de colle.

La jonction du sol souple aux murs existants et cimaises devra être parfaitement raccord, et ne présenter aucun jeu ou vide laissant apparaître le sol d'origine.

**Nota Bene 2 :**

Le calepinage sera réalisé en coordination avec le lot 3 afin de permettre le raccordement électrique sur certaines prises au sol.

**Les cotes données sont indicatives : l'entreprise se chargera de prendre les cotes nécessaires à une exécution précise des différents éléments.**

Localisation : toute l'exposition

Surface : 600m<sup>2</sup>

## **ARTICLE 5 PEINTURE**

Cet article concerne la mise en peinture des murs de la salle d'exposition ainsi que des aménagements menuisés, des cimaises construites ou fournies, des extérieurs et intérieurs de vitrines, du petit mobilier.

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions générales énoncées à l'**Article II-22 Finitions – peinture du CCTP général**.

### **Préparation des parois et des jonctions**

L'entreprise prévoira la reprise parfaite de toutes les tranches et les angles des cimaises et la correction des défauts de surface et de jonction des parements ainsi qu'un ponçage avant mise en peinture.

Une attention particulière sera portée au traitement des angles verticaux et des joints entre cimaises.

### **Préparation des éléments de mobilier**

L'entreprise prévoira la reprise parfaite de toutes les surfaces et arêtes des mobiliers, intérieur compris, la correction des défauts de surface et de jonction des parements ainsi qu'un ponçage avant mise en peinture.

L'entreprise veillera à respecter un jeu nécessaire à la bonne mise en place des éléments rapportés. La peinture des profils métalliques est comprise dans ce poste.

Les parois périphériques de la salle sont à peindre, hormis les poteaux centraux et les poteaux du bâtiment contre la cimaise courbe qui sont en béton brut et qui devront être protégés pendant la phase de travaux.

Référence de la peinture pour l'ensemble de l'expo : peinture acrylique phase aqueuse haute de gamme mate de chez « LA SEIGNEURIE », et/ou TOLLENS ou équivalent.

Le plan peinture est donné à titre indicatif, le choix définitif se fera suite à la remise d'une douzaine d'échantillons par l'entreprise mandatée sur des panneaux en MDF de 60x60cm.

Le prestataire prendra tout le soin nécessaire afin de ne pas déborder sur les sols. Toute détérioration devra être reprise par le prestataire et un nettoyage de toute trace de peinture devra être effectué en fin de démontage

L'entreprise est responsable de la qualité de son travail. Les décollements, fissures, cloquages, etc. qui se produiraient seraient à sa charge pendant toute la durée du chantier et de l'exposition.

**Le principe de mise en peinture est à affiner mais sera réparti de la manière suivante :**

- Mur périphériques : teinte1 (teinte claire ) + teinte 2 ponctuellement surface colorées
- Cimaises rapportées : teinte 3
- Mobiliers et niches créées : teinte 1
- Sols : teinte 4

Prévoir l'ajout éventuel de deux autres teintes, la surface de mise en peinture n'étant pas affectée.

### **5.1 CIMAISES PERIPHERIQUES**

**Teinte 1 en option si la teinte 1 est le blanc car une mise au blanc devrait normalement être effectuée à la fin de la précédente exposition**

Murs périphériques de la salle d'exposition, application de peinture finition mate

Localisation : Toutes zones

Surface :: 374m<sup>2</sup>

#### **Teinte 2**

Murs périphériques de la salle d'exposition, application ponctuelle de surface colorée, peinture finition mate

Localisation : Toutes zones

Surface :: 150m<sup>2</sup>

### **5.2 CIMAISES RAPPORTEES**

Cimaises C01 et C02 y compris ainsi que les cimaises double face CE1 à CE5, application de peinture finition mate

Localisation : Toutes zones

Surface : 138 m<sup>2</sup>

### **5.3 MOBILIER ET NICHES CREEES**

Peinture de toutes les bases en medium des vitrines cloches, de la base de la vitrine plateau, de tous les soclets de rehausse des œuvres à l'intérieur des vitrines, des niches, des podiums circulaires, Application de peinture finition mate, à l'exception des podiums en finition satinée.

Localisation : Toutes zones

Surface : 69m<sup>2</sup>

### **5.4 SOLS EN MÉDIUM**

Peinture des sols en medium et application d'un vernis grand trafic.

Localisation : à l'intérieur des cerces CR1 à CR4

Surface : 73.3m<sup>2</sup>

## **ARTICLE 6 RANGEMENT DES EXISTANTS, DEMONTAGE ET REMISE EN ETAT**

Ce poste correspond à la dépose et évacuation de l'ensemble des ouvrages réalisés pour la présente exposition (agencement et graphisme). Le matériel d'éclairage est déposé indépendamment par le prestataire du lot 3, et en amont de la dépose des autres lots.

L'entreprise fera son affaire de l'évacuation, du transport et de l'éventuelle mise en décharge des gravois et matériaux. Il organisera la mise en bennes qu'il prévoira en fonction des contraintes de stationnements de la Cité du Vin.

En fin d'exposition, le prestataire déplacera les cimaises modules et le banc fournis et les rangera en position de stockage définie par le maître d'ouvrage. Le rangement est provisoire en attendant la mise en œuvre de l'exposition suivante. Il n'est pas demandé un parfait jointolement des modules au prestataire mais un rangement rigoureux.

Le panneau de la cimaise existante CE3 qui aura été percé et adapté pour la fixation de la vitrine V1 devra être remis en état et rebouché. Les percements qui auraient été effectués dans les murs existants seront rebouchés

À \_\_\_\_\_, le

Le prestataire